CCAS
DE DOHEM

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CCAS
SEANCE DU 8 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le huit du mois de décembre à dix-huit heures se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du CCAS de la Commune de Dohem, sous la présidence de M David DAMBRUNE, Maire de Dohem, dûment convoqués le 28 novembre 2025.

Etaient présents : David DAMBRUNE, Eugéna RITAINE, Doriane DELHEZ, Nelly MINET, Hubert GAMBLIN, Dominique REMBOTTE, Germaine LESENNE, Francis LARIDANT, Patrick CARLIER.

Absents excusés avec procuration :
Roland TELLIER procuration à Hubert GAMBLIN
Michèle LEFEBVRE procuration à David DAMBRUNE

Absent non excusé :
Adrien DILLY

Délibération n° 4-2025 : attribution d'aides et secours

Madame RITAINE explique avoir été sollicité par des familles afin d'obtenir une aide pour les fêtes de fin d'année.

Après délibération, il est décidé d'attribuer :

- Anita POCHOL 1 fois 100 euros
- Francis MAILLARD 3 fois 100 euros
- M et Mme PIETERS 5 fois 100 euros un bon utilisable par mois (1 décembre, 1 janvier, 1 février, 1 mars, 1 avril)

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme
Transmise à Mme la Sous-Préfète pour avis,

Rendu exécutoire après avis de dépôt
En Sous-Préfecture de Saint-Omer le 12/12/2025
Et publication le 13/12/2025

Le Président,

David DAMBRUNE

MAIRIE DE DOHEM 62380

Le Président,

David DAMBRUNE

MAIRIE DE DOHEM 62380